FONDATION
SOCIÉTÉ DE LA
TOUR EIFFEL

Proposition d'attribution d'une bourse d'étude sur l'œuvre de Gustave Eiffel à l'étranger

Pour cette année 2011, la Fondation d'Entreprise de la Société de la Tour Eiffel souhaite organiser un événement différent des concours qui se sont déroulés les années précédentes.

La Fondation sollicite l'ensemble des lauréats des concours Eiffel 2008 et 2010 afin d'attribuer une Bourse de recherche.

Thématique

La thématique de la Bourse de la Fondation Eiffel 2011 se rapporte à l'œuvre de Gustave Eiffel réalisée à l'étranger.

Il s'agit pour les concurrents de proposer une étude sur des réalisations peu connues, voire oubliées, de Gustave Eiffel dans un pays étranger ou une région géographique.

La recherche devra porter sur les ouvrages initiaux, leurs conditions de réalisation, les modifications qu'ils auraient pu subir, sur l'empreinte qu'Eiffel aurait pu laisser sur place et les réalisations qu'il aurait pu inspirer.

Eiffel et son entreprise sont intervenus au delà des frontières de la France et notamment dans les pays suivants :

Belgique, Bolivie, Espagne, Égypte, États-Unis, Hongrie, Mexique, Monaco, Panama, Pérou, Portugal, Vietnam, etc.

Parmi ces sites, la Fondation pressent un intérêt particulier à explorer le Vietnam ou l'Amérique du Sud.

Le projet attributaire de la bourse sera doté soit d'un prix de 17.000€ pour une équipe de deux personnes, soit d'un prix de 9.000€ pour un candidat individuel. Ce prix devra financer le déplacement, une reconnaissance des ouvrages sur place, la collecte d'archives et la restitution de ces travaux de recherche.

L'équipe Lauréate rédigera au retour de son exploration un rapport rendant compte de cette étude et le présentera à la Fondation.

Modalités de désignation des bénéficiaires

Les concurrents (parmi les 9 équipes lauréates des éditions 2008 et 2010) qui le souhaitent doivent remettre à la Fondation une lettre d'intention de 2 feuillets A4 à

travers laquelle ils exposent leur projet et leur domaine géographique d'intervention. Elle devra être adressée par électronique à : contact@fondationsocietetoureiffel.org.

Chaque membre d'une équipe lauréate des Concours 2008 et 2010 peut soumettre un dossier en constituant une équipe avec un partenaire (un équipier) de son choix ou en concourant individuellement.

C'est un comité de pilotage issu du Conseil d'administration de la Fondation, dont le Président, qui veille à l'élaboration et la mise en œuvre de cette action, y compris de l'attribution de la bourse.

Une seule équipe (composée d'un ou deux membres) sera retenue. Elle devra s'engager à réaliser un rapport dans sa lettre d'intention. Celle-ci devra également préciser l'identité de ses membres :

Mandataire :

Nom, prénom, âge, nationalité, adresses postale et électronique, téléphone et activité (étudiant ou professionnel)

Équipier :

Nom, prénom, âge, nationalité, adresses postale et électronique, téléphone et activité (étudiant ou professionnel)

Calendrier

- Début mars 2011 : sollicitation des candidats.
- 15 avril 2011 : Réception des notes d'intention des candidats.
- 2 mai 2011 : Désignation du Lauréat
- Été 2011 : Documentation et Voyage sur place
- Automne 2011 : Rédaction
- Remise de l'étude prévue pour le 14 octobre 2011
- Décembre 2011 : présentation des résultats lors d'une manifestation et publication éventuelle

Modalités de versement

1er versement de 40% de la dotation à la désignation du lauréat.

2ème versement de 30% de la dotation le 1er octobre 2011.

3ème versement de 30% de la dotation lors de la manifestation de clôture.

La Fondation compte sur l'imagination des candidats pour proposer un thème de recherche qui apporte un éclairage original sur l'œuvre de Gustave Eiffel.